

LE PAPE ET LE PETIT COMMERCE

Un de nos confrères parisiens, l'*Epiciér* publie sous ce titre les documents que nous publions ci-dessous.

Comme nos lecteurs le verront, ce n'est pas au Canada seulement que le petit commerce a à se débattre contre les magasins à gros capitaux qui les ruinent.

Pendant que les uns s'adressent aux pouvoirs publics pour obtenir d'eux un soulagement matériel, les autres demandent au Chef de l'Eglise de s'adresser aux chrétiens pour qu'il leur fasse entendre des paroles de charité et de justice.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt les documents suivants qui contiennent de hautes pensées et des vérités qu'il est bon de méditer.

Il y a au fond de la question de la lutte entre les grands et les petits-magasins entre les sociétés coopératives et le petit boutiquier autre chose qu'une question d'écus, il y a une question de liberté et une question sociale.

A Sa Sainteté le Pape LÉON XIII.

Très Saint Père,

Les Soussignés, humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, ont l'honneur d'y déposer un "Mémoire" qu'ils viennent de présenter respectueusement à Nos Seigneurs les Evêques de France, sur la crise terrible que traverse actuellement le commerce de détail.

Persuadés de trouver près de l'Eglise les règles de Justice qui, pour les individus comme pour les peuples, tracent à chacun ses droits et ses devoirs, ils se sont adressés à leurs Chefs naturels, représentants autorisés de cette même Eglise. Ils sont convaincus, Très Saint Père, que suivant l'exemple illustre et béni donné par votre Sainteté dans Son Encyclique *de conditione officium*, Nos Seigneurs les Evêques de France voudront bien rappeler à chacun ce que, dans la question commerciale, la société a le droit et le devoir d'imposer à ses membres.

Dans leur pensée, l'oubli actuel de la supériorité de l'intérêt général, sur l'intérêt individuel, est la cause prédominante non seulement des maux qui frappent le monde des affaires, mais encore, et à un égal degré, tous les intérêts sociaux. Cet oubli est une conséquence de la liberté sans limite et de l'individualisme.

C'est pourquoi, Très Saint Père, les Soussignés ont cru devoir s'adresser à l'Eglise pour lui deman-

der le remède que seule elle peut indiquer.

En tentant une démarche aussi grave, les Soussignés, en fils respectueux et dévoués, ont cru convenable et nécessaires d'en donner eux-mêmes connaissance à Votre Sainteté, tout en sollicitant d'Elle la bénédiction apostolique pour eux, et pour leurs familles.

Ils sont avec un profond respect.

Très Saint Père.

de Votre Sainteté,

les très humbles et très obéissants serviteurs et fils.

(Suivent les signatures.)

Mémoire à l'Episcopat Français

Le comité catholique de propagande de défense commerciale nous prie de publier les documents suivants :

DÉCLARATION

On trouvera ci-contre le texte du Mémoire qui vient d'être adressé à l'Episcopat français.

Quel en sera le sort ?

L'appel dont nous avons pris l'initiative sera-t-il entendu ?

Les catholiques, trop enclins à ne chercher que leur propre intérêt, écouteront-ils la voix de leurs pasteurs, si celle-ci juge à propos de se faire entendre ?

Toutes questions auxquelles il ne nous appartient pas de répondre.

L'avenir est à Dieu.

Mais nous croyons devoir donner à ceux qui nous liront quelques mots d'explication.

On s'étonnera peut-être que nous nous adressions de préférence à l'Episcopat pour demander lumière et soutien.

On aura tort.

A qui pourrions-nous, à cette heure, nous adresser avec l'espoir d'être entendus ?

An pouvoir civil ? Aux membres du Gouvernement ?

Les ministres qui s'en vont dîner officieusement, après les avoir décorés, chez les princes de la Ploutocratie commerciale, qui conduisent le deuil des rois de l'Or enrichi par l'agio—qui président pompeusement à l'ouverture des Congrès internationaux de riche coopérateurs ne sauraient avoir d'oreilles pour nous entendre.

Saisir la Chambre, le Sénat de nos doléances ?

A part d'honorables exceptions, sénateurs et députés—juifs, protestants ou même catholiques, sont les adversaires du moyen et du petit commerce, de la moyenne et petite industrie. Ou bien ils ont des inté-

rêts dans les sociétés anonymes commerciales et industrielles,—et comment les combattraient-ils ? Ou bien ils se servent des coopératives dites ouvrières comme tremplin électoral, et comment les feraient-ils entrer dans le droit commun ?

Reste l'Eglise.

En dépit de dix huit siècles de luttes et d'assauts impétueux, son dogme et ses principes subsistent immuables, au milieu de l'effondrement général de tous les dogmes et de tous les principes.

C'est à l'abri de ce dogme, c'est à l'abri de ces principes que nous plaçons nos revendications.

Fidèle à sa mission, l'Eglise prêtera encore une oreille attentive aux légitimes revendications des humbles et des faibles, de ceux qu'on opprime au nom d'une liberté trompeuse, contemprice de toute justice, de toute équité.

Justice équité !

Qu'est-ce que cela de nos jours ?

Le plus souvent : duperie, mensonge !

Rien ne doit entraver la marche en avant du capitalisme.

Que ceux qui ne peuvent y prendre place meurent écrasés sous les roues du char qui porte l'idole insensible.

Plus de devoirs sociaux. Rien que des droits individuels.

Et triomphe l'égoïsme !

Mais voici que, du fond du Vatican, une grande voix s'est élevée criant : Justice ! Justice pour l'ouvrier ! C'est le successeur de Pierre qui, renouant la tradition évangélique et touché au cœur des misères imméritées du plus grand nombre, repète le : *Misereor super turbam* ! du Rédempteur.

Eh bien ! oui ! Justice pour l'ouvrier, mais justice aussi pour le commerçant qui le fait vivre.

Que chacun ait des droits, nul ne le conteste. Mais chacun aussi a des devoirs qu'il ne lui est pas permis d'éluder.

Le Pape a parlé.

Les évêques ne peuvent que suivre son exemple, rappeler aux fidèles et leur expliquer ses enseignements.

Battu en brèche par les accaparements de toutes sortes, le commerce de détail se débat dans une crise terrible, que seul peut conjurer le retour aux principes chrétiens.

Persuadés que les intérêts de tous les travailleurs sont solidaires et que leur cause est intimement liée à celle que nous défendons, nous sollicitons l'appui de l'Eglise avec confiance.

On a dit que l'Eglise prêchait la résignation à ceux qui ne possèdent